

QUESTIONNAIRE POUR UNE PLAINTÉ PORTANT SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE, À L'OMBUDSMAN DU MANITOBA, EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE (LAIPVP)

Veillez répondre aux questions suivantes au sujet de votre plainte portant sur la protection de la vie privée. Si vous avez besoin de plus d'espace pour vos réponses, attachez une autre page. Envoyez ce questionnaire et un formulaire de plainte LAIPVP à l'Ombudsman du Manitoba.

Ombudsman du Manitoba
500, avenue Portage, bureau 750
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1
Tél. : 204-982-9130 sans frais 1-800-665-0531
Télec. : 204-942-7803
Site Web : www.ombudsman.mb.ca

PLAINTÉ PORTANT SUR LA COLLECTE DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Cette plainte porte sur la collecte, par un organisme public, de renseignements personnels consignés à votre sujet. Les organismes publics comprennent : les agences et les ministères du gouvernement provincial ; les organismes de gouvernements locaux, comme la Ville de Winnipeg, les municipalités, les districts de gouvernements locaux, les districts de conservation et d'aménagement ; les organismes d'enseignement, les divisions scolaires, les universités et les collèges ; les organismes sanitaires, comme les hôpitaux et les offices régionaux de la santé.

- 1. Quel est le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de l'organisme public contre lequel vous déposez une plainte ?**

- 2. Veuillez fournir une description des renseignements personnels qui ont été recueillis par l'organisme public. Si vous avez une copie des renseignements, veuillez la joindre à ce questionnaire.**

3. Décrivez comment les renseignements personnels ont été recueillis par l'organisme public.

4. Est-ce que les renseignements personnels ont été recueillis de vous personnellement ? Sinon, de qui l'organisme public a-t-il recueilli les renseignements (veuillez fournir le nom de la personne ou de l'organisme) ?

5. À quelle date ou à quelle période les renseignements personnels ont-ils été recueillis par l'organisme public ?

6. Expliquez pourquoi vous croyez que la collecte est une violation de votre vie privée.

7. Décrivez toute action que vous avez entreprise, auprès de l'organisme public, pour résoudre votre inquiétude au sujet de la violation de la vie privée. Inclure le nom du personnel à qui vous avez parlé au sujet de votre inquiétude au sujet de la violation de la vie privée. Veuillez joindre toute correspondance que vous avez eue avec l'organisme public au sujet de votre inquiétude sur la violation de la vie privée.

Votre nom : _____ Numéro de téléphone le jour : _____

Adresse postale : _____
